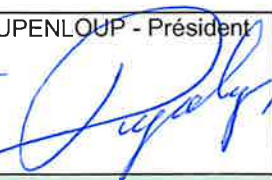


POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

AKE – RQSE 	BARON – DG 	DUPENLOUP - Président 	04/2026	A	Version initiale
NOM FONCTION VISA REDACTION	NOM FONCTION VISA REVUE/APPROBATION	NOM FONCTION VISA REVUE/APPROBATION	DATE	IND	

1. INTRODUCTION

La société **EI Tuyauterie Electromécanique (EITEM)** est une PME spécialisée dans les travaux d'installation en tuyauterie industrielle, métallerie serrurerie et travaux de maintenance.

La présente politique environnementale reflète notre engagement en faveur du développement durable.

EI TEM est au service de grandes entreprises et de grands maîtres d'ouvrage publics et privés ainsi que des industriels.

En tant qu'acteur industriel intervenant sur des installations à forts enjeux énergétiques et environnementaux, EITEM s'engage à intégrer les principes de responsabilité environnementale dans l'ensemble de ses activités, en veillant à :

- Limiter son impact environnemental direct et indirect
- Promouvoir l'innovation technique durable
- Maîtriser les risques liés à ses activités

Nos engagements s'articulent autour de la réduction de notre empreinte environnementale, de la gestion responsable des ressources, de la protection de la santé et de la sécurité de nos clients.

2. AFFILIATION

EITEM inscrit sa démarche environnementale dans le respect :

- Des exigences réglementaires françaises et européennes applicable à nos activités
- Des principes des normes ISO applicables à ses activités (ISO 9001, ISO 14001)
- Du référentiel MASE
- De la méthodologie d'évaluation EcoVadis
- Des recommandations issues du Bilan Carbone

3. CHAMP D'APPLICATION

Cette présente politique s'applique :

- À l'ensemble des salariés (CDI, CDD, alternants) y compris les intérimaires
- Aux sous-traitants intervenant sur nos chantiers
- A nos sites administratifs, atelier, chantiers
- A tous les prestataires et fournisseurs

4. ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

EITEM, consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement, s'engage à réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre, à maîtriser et suivre son bilan carbone au travers de ses scopes 1, 2 et 3 et à optimiser la gestion de ses déchets, en mettant en œuvre des actions concrètes, mesurables et durables, au service d'une performance environnementale responsable et continue. **Les engagements et objectifs sont définis pour la période 2025-2030.**

4.1 GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE & ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

A partir des résultats de notre Bilan Carbone, EITEM s'engage à :

- ✚ Proposer des variantes avec de l'acier recyclé ou de l'acier bas carbone. Ces mesures, en fonction du type d'acier choisi, permettent une réduction entre 60% et 80% des émissions dues à l'acier (soit entre 15 et 20% du bilan total) d'ici 2030.
- ✚ Renouveler son parc de véhicules en comparant les options thermiques, hybrides et électriques. Une telle mesure permettra de diviser par 6 les émissions dues aux véhicules (soit près de 15% de réduction des émissions totales de l'entreprise) d'ici 2030.

4.2 GESTION DES MATÉRIAUX, PRODUITS CHIMIQUES & DÉCHETS

- ✚ Atteindre un taux de valorisation de 75% de nos déchets d'ici 2030, en triant systématiquement nos déchets sur chantier et en atelier.
- ✚ Éliminer l'utilisation de produits chimiques CMR d'ici 2030 en maîtrisant la gestion des FDS (Fiches de Données de Sécurité)

4.3 GESTION DE LA SANTÉ & SÉCURITÉ

- ✚ Atteindre un taux de conformité de 100% aux exigences réglementaires de sécurité des installations chantiers réalisées à l'horizon 2030.
- ✚ 100% des collaborateurs seront sensibilisés aux thématiques et aux impacts en lien avec nos activités.

Des audits internes sont réalisés pour vérifier la conformité des pratiques.

5. GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE

La politique environnementale est pilotée par le responsable QSE.

Le pilotage est assuré en coordination avec la Direction, le service RH, les responsables de service, les chargés d'affaires.

Un reporting annuel est présenté en COPIL et en revue de direction.

6. PROCESSUS DE REVISION

La politique est révisée annuellement lors de la revue de direction.

Le processus inclut :

- Analyse des indicateurs environnementaux
- Évaluation des écarts
- Mise à jour des objectifs
- Validation par la Direction

Les déclencheurs de révision incluent :

- Évolutions réglementaires
- Évolution du périmètre d'activité
- Résultats d'audit
- Évaluation EcoVadis
- Incidents environnementaux significatifs

7. COMMUNICATION DE LA POLITIQUE

La politique environnementale sera communiquée aux salariés via :

- L'affichage sur les chantiers et dans les agences
- Le livret d'accueil des nouveaux salariés
- Les supports internes
- Au travers d'une causerie, sensibilisation
- L'intégration dans les dossiers d'appels d'offres
- Le site internet

Elle sera également communiquée par le service Achats à nos fournisseurs et prestataires.

8. SIGNATURE

En signant cette politique, je reconnais l'avoir lu et m'engage à respecter les principes qui y sont énoncés et à signaler toute situation contrevenant à un ou plusieurs de ces principes.

Nom :

Fonction :

Date :

Signature :